

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22000 - 81ÈME ANNÉE

## Plus de 120 000 Réunionnais subissent le mal-logement

### Logement : à La Réunion, l'État doit assumer, pas les promesses électorales



**Plus de 120 000 Réunionnais subissent le mal-logement faute de logements adaptés à leurs revenus. En pleine campagne municipale, certains promettent ce qui ne relève pas de leur compétence. Seule l'union des maires pourra contraindre l'État à agir, avant que la colère sociale n'explose.**

Selon la Fondation pour le Logement des Défavorisés, plus de 120 000 Réunionnais sont victimes du mal-logement. Derrière ce chiffre, ce sont des familles entassées, des jeunes sans perspective d'autonomie, des personnes âgées vivant dans des logements insalubres. La cause est connue : une pénurie massive de logements réellement adaptés aux capacités contributives de la population.

À La Réunion, la majorité des familles a des revenus trop faibles pour accéder au parc privé. Les loyers flambent, le foncier se raréfie, et l'offre de logements très sociaux reste très en deçà des besoins. Le résultat est brutal : attente interminable pour un logement social, surpeuplement, habitat indigne, découragement, corruption pour obtenir un logement.

#### Comme à Madagascar ?

Et pourtant, en pleine campagne des élections communales, certains candidats rivalisent de promesses. Ils annoncent des créations de nombreux logements, jurent qu'ils régleront la crise, laissent

croire qu'il suffirait d'un changement de majorité municipale pour que tout s'arrange. Cette posture est au mieux irresponsable, au pire démagogique.

Car le logement est d'abord une compétence de l'État. C'est lui qui fixe les grandes orientations, qui finance le logement social, qui décide des dispositifs fiscaux, qui détient les leviers budgétaires. Les communes peuvent accompagner, faciliter, planifier. Elles ne peuvent pas, seules, compenser des décennies d'insuffisance nationale. Faire croire le contraire, c'est tromper les électeurs. C'est promettre des solutions locales à un problème structurel qui relève de la responsabilité de la France. Et c'est préparer de graves désillusions.

Car la situation est explosive. Quand des dizaines de milliers de familles vivent dans l'angoisse du mal-logement, quand des jeunes ne peuvent ni se loger ni construire leur avenir, la colère monte. L'histoire récente nous rappelle qu'une population acculée peut se soulever. À Madagascar, l'an dernier, la tension sociale a débouché sur des affrontements et des bâtiments publics pris pour cibles.

## Rassemblement pour exiger de l'État un plan d'urgence pour La Réunion

Personne ne souhaite voir une telle situation se reproduire. Mais ignorer la gravité de la crise serait une faute politique majeure. Si les promesses électorales ne sont pas suivies d'effets concrets, si les maires élus expliquent ensuite qu'ils n'ont pas les moyens d'agir, la défiance pourrait se transformer en colère dirigée contre les institutions de proximité : les Mairies.

Il existe pourtant une voie responsable. Les futurs maires, quelle que soit leur étiquette, doivent unir leurs voix. Ensemble, ils peuvent exiger de l'État un plan d'urgence pour La Réunion : financement massif de logements très sociaux, simplification des procédures, mobilisation du foncier public, interdire la spéculation sur les terrains devenus constructibles par décision d'un élu, adaptation des plafonds de loyer aux réalités locales.

## Contraindre la France à assumer ses responsabilités

Au lieu de s'affronter sur des promesses intenable, qu'ils construisent un front commun pour contraindre la France à assumer ses responsabilités. Le logement n'est pas un slogan de campagne. C'est un droit fondamental.

Si l'État continue de se défausser, la crise sociale s'aggraverait. Si les élus locaux jouent la carte de la vérité et de l'unité, des solutions peuvent émerger. L'enjeu dépasse les élections : il s'agit de la dignité de plus de 120 000 Réunionnais.

La révolte menace. Il est encore temps d'agir.

*M.M.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud ; 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau ; 2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

## Un enjeu de santé publique

# Pays-Bas : reconnaître le traumatisme de l'esclavage, un enjeu qui concerne aussi La Réunion

La reconnaissance par les Pays-Bas du traumatisme esclavagiste comme enjeu de santé publique résonne fortement à La Réunion, où l'héritage de l'esclavage influence encore les inégalités sociales, la santé mentale et la confiance envers les institutions quasiment toutes héritées de cette période (Mairies, Conseil général).

À La Haye, le gouvernement néerlandais a franchi une étape majeure en reconnaissant officiellement que l'héritage de l'esclavage constitue un problème de santé publique. Cette position repose sur une étude universitaire nationale démontrant que les descendants des personnes réduites en esclavage subissent encore aujourd'hui des conséquences physiques et psychologiques liées à ce passé. Le concept de traumatisme transgénérationnel, longtemps cantonné aux sciences sociales, entre ainsi dans le champ des politiques sanitaires.

### **Discriminations persistantes, précarité socio-économique**

Les chercheurs mettent en évidence un enchaînement de facteurs : stress chronique, discriminations persistantes, précarité socio-économique et défiance envers les institutions. Ces éléments contribuent à une prévalence plus élevée de certaines pathologies, notamment les maladies cardiovasculaires, le diabète ou les troubles anxieux et dépressifs. Le traumatisme historique ne relève donc pas uniquement de la mémoire : il s'inscrit dans les corps et dans les parcours de vie.

Cette reconnaissance s'inscrit dans la continuité des excuses présentées en 2022 par l'ancien Premier ministre Mark Rutte pour le rôle de son pays dans l'esclavage. Mais au-delà du symbole, les autorités annoncent la création d'un groupe d'experts chargé de proposer des mesures concrètes. L'objectif est d'adapter les politiques de santé publique afin de mieux prendre en compte les effets durables de l'histoire coloniale.

### **La Réunion concernée**

Cette démarche trouve un écho particulier à La

Réunion, territoire marqué par plus de deux siècles d'esclavage jusqu'à son abolition en 1848. La société réunionnaise s'est construite sur cette histoire, dont les conséquences sociales restent visibles. Les inégalités de revenus, d'accès à l'emploi ou au logement influencent directement la santé des populations. L'île connaît par exemple des taux élevés de diabète et d'hypertension, souvent liés à des déterminants sociaux et à des héritages structurels.

Au-delà des aspects médicaux, la question touche aussi à la relation entre les citoyens et les institutions. Le sentiment de marginalisation ou d'injustice, transmis parfois de génération en génération, peut alimenter une défiance envers les systèmes de soins. Cette réalité souligne l'importance d'une approche globale, intégrant l'histoire, la culture et les conditions sociales dans la prise en charge sanitaire.

### **Rôle de la mémoire dans les politiques publiques**

La reconnaissance néerlandaise ouvre ainsi un débat plus large : celui du rôle de la mémoire dans les politiques publiques. Elle pose la question de savoir si la santé peut être pensée sans tenir compte des héritages historiques. Pour La Réunion, comme pour d'autres territoires issus de l'histoire coloniale, cette réflexion pourrait encourager le développement de recherches locales, de politiques de prévention adaptées et d'une meilleure prise en compte des réalités sociales.

En reconnaissant que l'esclavage continue de produire des effets mesurables sur la santé, les Pays-Bas changent les données du débat. Ils affirment que le passé n'est pas seulement une question de mémoire, mais aussi de santé publique. Une approche qui pourrait inspirer d'autres sociétés confrontées aux mêmes héritages, et contribuer à construire des politiques plus justes et plus efficaces.

**M.M.**

# Oté

**Sak i vé la paix i prépar la paix ! Sak i prépar la guèr va tonb dan la guèr !**

Mézami souvan défoi dann nout zoinal i parl la guèr sansa la possibilité d'in guèr lé o porte nout péi La Rényon é sa lé bien vré :

Nout rovandikassion Osséan indien zone do paix i éloign de nou firamézir. Ni koné sak i éspass rant L'Inn épi lo Pakistan, ni koné galman Zétazini épi d'ote ankor i pran la Chine konm zot pir ènmi é la Chine lé pa tro loinn losséan indien. Ni koné ankor l'anvi bann zétazini épi son konpliss Israel pou kraz l'Iran sansa rabèss gran péi-la. Noré ankor bonpé zafèr pou dir dsi lo klima d'guèr l'après dévlop dann nout loséan indien.

Lé possib in pé i pé dir si néna la guèr dann nout landroi i touch ar pa nou mé antanssion d'après sak mi oi. La franss i rode pa la paix pou nou. El i rode sirtou an avoir in pozission privilézyé dann lo mond é biensir ossi dann losséan indien... romark anou bien la franss néna son bann zalyé é son bann zalyé néna son bann zènmi alor dann in kontèks konmsa zot i panss vréman la guèr va évite anou lontan ?

Sirtou ké opliss i sava, opliss La franss i vé transform anou an baz militèr é si in péi i fé sa, lé riskab d'ote i antour konm alyé sansa konm énmé é tardra viendra mé la guèr lé possib k'i pète.

A ! oui ! i paré si wi vé la paix wi prépar la guèr. Zot i kroi sa zot ! Pou mwin sak i prépar la guèr va tonb dan la guèr é néna in sèl fasson tonb dan la pé sé prépar la pé.

A bon antandèr salu !

*Justin*